



Conférence internationale Renforcer la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques en Afrique

Bouznika, Maroc, 6–7 mars 2023

Aperçu

HISTORIQUE ET JUSTIFICATION

La cybercriminalité est un phénomène transnational complexe et en pleine évolution qui représente une menace importante pour les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, ainsi que pour la sécurité nationale et internationale. De plus, avec l'utilisation croissante des technologies de l'information et de la communication, chaque type de crime peut donner lieu à des preuves sur des systèmes informatiques. Ces preuves électroniques sont souvent sauvegardées dans des juridictions étrangères, multiples, changeantes ou inconnues ; l'obtention de preuves électroniques sont des défis majeurs pour les autorités judiciaires pénales.

Cela est également vrai pour l'Afrique où l'utilisation de l'Internet a évolué rapidement. Le continent comptait environ 570 millions d'internautes en 2022, un nombre qui a plus que doublé par rapport à 2015¹ et qui place le continent devant d'autres comme l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et la région du Moyen-Orient². En janvier 2022, le Maroc avait une pénétration d'Internet d'environ 84,1 %, ce qui en fait le pays avec le taux le plus fort de pénétration d'Internet en Afrique.

La lutte contre la cybercriminalité est devenue une priorité pour de nombreux pays africains qui ont adopté une législation nationale et pris des mesures en vue d'adhérer à des accords tels que la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et la Convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données personnelles, afin de faciliter la coopération internationale.

Le Maroc est un état partie à la Convention de Budapest depuis 2018 et le premier signataire africain de son deuxième protocole additionnel sur la coopération renforcée et la divulgation des preuves électroniques, qui a été ouvert à la signature le 12 mai 2022.

Une coopération internationale efficace n'a jamais été aussi importante. Une coopération renforcée entre les pays africains et au niveau international, ainsi qu'avec le secteur privé, le monde universitaire et la société civile, est encore plus nécessaire.

¹ [Africa number of internet users by country 2022 | Statista](#)

² Interpol, Rapport 2021 African Cyberthreat Assessment, page 8.

Les avantages d'une telle approche de coopération ont été reconfirmés à l'occasion du Premier Forum africain sur la cybercriminalité³ et du Deuxième Forum africain⁴, organisés par la Commission de l'Union africaine et le Conseil de l'Europe et soutenus par INTERPOL, l'Union européenne, l'UNODC, le Secrétariat du Commonwealth, le Département de la Justice des Etats-Unis, le Forum mondial sur la cyber-expertise, la CEDEAO et bien d'autres.

Afin de donner un nouvel élan aux efforts des pays africains en matière de cybercriminalité, le Ministère de la Justice du Maroc et le Conseil de l'Europe ont donc convenu d'organiser conjointement cette conférence.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif de la conférence est de favoriser le partenariat public/privé et la coopération internationale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques en Afrique et conformément aux normes internationales.

À l'issue de cette conférence, les participants auront :

- partagé des expériences sur les menaces et les tendances actuelles en matière de cybercriminalité et les mesures prises pour lutter contre ces menaces ;
- une meilleure connaissance des politiques, de la législation et d'autres mesures prises par les pays ainsi que des bonnes pratiques en matière de partenariat public/privé et de coopération internationale ;
- une meilleure compréhension des outils disponibles dans le cadre de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et de son nouveau deuxième protocole sur la coopération renforcée et la divulgation des preuves électroniques, ainsi que des avantages d'être état partie à ce cadre ;
- identifié les priorités stratégiques pour relever les défis liés à la cybercriminalité et aux preuves électroniques, y compris les besoins de renforcement des capacités.

PARTICIPANTS

Les pays sont invités à nommer jusqu'à trois/quatre participants, des hauts fonctionnaires des ministères concernés, y compris des décideurs et des législateurs, des représentants du secteur de la justice pénale et d'autres parties prenantes nationales jouant un rôle actif dans le domaine de la cybercriminalité.

LOCATION ET ASPECTS ADMINISTRATIFS

La conférence aura lieu en personne, à l'Hôtel VICHY CELESTINS, Centre de Conférence, situé à Bouznika, Maroc.

Toutes les sessions seront retransmises en direct sur une page web dédiée et enregistrées pour une diffusion ultérieure aux participants.

INTERPRETATION

L'interprétation simultanée en anglais, arabe, français et portugais sera assurée.

³ Organisé en Octobre 2018.

⁴ Organisé en Juin 2021.

Projet de programme

Lundi, 6 mars 2023	
Session d'ouverture	
09h30 – 11h00	<p>► Remarques de bienvenue</p> <p>Moderateur: Alexander Seger, Secrétaire exécutif du Comité de la Convention sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe</p> <ul style="list-style-type: none">- S. E. Abdellatif Ouahbi, Ministre de la Justice du Royaume du Maroc- S. E. Séverin Quenum, Ministre de la Justice et de la Législation de la République du Bénin- S.E Mohamed Lamin Tarawalley, Ministre de la Justice et Procureur général de la République de Sierra Leone- S.E Sergio Esono Abeso Tomo, Ministre de la Justice, des Cultes et des Institutions Pénitentiaires de la République de Guinée Equatoriale- S.E. Cooper W. Kruah, Ministre des Postes et Télécommunications de la République du Liberia- S.E. Patricia Lombart-Cussac, Ambassadrice de l'Union européenne au Royaume du Maroc- Abdul-Hakeem Ajijola, Président du groupe d'experts en cybersécurité de l'Union africaine, Union africaine- Bjørn Berge, Secrétaire Général Adjoint (message-vidéo), Conseil de l'Europe
11h00 – 11h30	Pause café et photo de groupe
Session 1	
11h30 – 13h00	<p>► Menaces et tendances actuelles en matière de cybercriminalité</p> <p>Objectif : L'objectif de cette session est d'améliorer la compréhension des menaces et des tendances actuelles de la cybercriminalité et des défis connexes rencontrés en Afrique. Cela servira ensuite de base pour identifier les réponses à ces défis lors des sessions suivantes.</p> <p>Modérateur: Rachid Ouadifi, Directeur de la Coopération et de la Communication, Maroc</p> <ul style="list-style-type: none">- Kevin Andy, Responsable de la gestion de l'information, Direction de la cybercriminalité, INTERPOL- Marouan Hajouji, Chief Superintendent, Direction Généralé de la Sûreté Nationale, Maroc- Jamila Akaaga Ade, Directrice adjointe, Cheffe de l'Unité de la cybercriminalité, Département du parquet, Ministère fédéral de la Justice, Nigeria- Sachindra Reechaye, Consultante en sécurité informatique, National Computer Board, Equipe d'intervention en cas d'urgence informatique, Île Maurice- Chokri Ben Mansour, Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux, Ministère des technologies et de la communication, Tunisie- Yahya Ouzen, Law Enforcement Outreach Manager, Département juridique, META

	Session de questions-réponses (30 min)
13h00 – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 15h00	<p>► Cadres internationaux : Aperçu des Conventions de Budapest et de Malabo</p> <p>Objectif : L'objectif de cette session est de donner un aperçu des cadres des Conventions de Budapest et de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données personnelles. Ceci afin de faciliter les sessions suivantes sur la législation et les politiques et sur les outils de coopération.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alexander Seger, Secrétaire exécutif du Comité de la Convention sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe Nnenna Ifeanyi-Ajufo, Professeure Associée de Droit, Vice-présidente du groupe d'experts en cybersécurité de l'Union africaine
Session 2	
15h00 – 16h30	<p>► Législation, politiques et stratégies en matière de cybercriminalité</p> <p>Objectif : L'objectif de cette session est de permettre une meilleure compréhension des politiques, législations et autres mesures prises au niveau national pour relever les défis de la cybercriminalité et des preuves électroniques, y compris les liens entre la justice pénale et les réponses en matière de cybersécurité.</p> <p>Modératrice : Carmen Morte-Gomez, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe à Rabat</p> <p><i>Présentations introductives (5 min chacune) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Albert Antwi-Boasiako, Directeur général par intérim de l'Autorité de la Cybersécurité, Ghana - Papa Assane Touré, Magistrat, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, Sénégal - Sulakshna Beekarry-Sunasse, Assistante du Solicitor General ou Rajesh Ramloll, Solicitor General of Mauritius, Bureau du Procureur général, Île Maurice <p><i>Débat avec les pays participants (30 min) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mohamed Amine Jardani, Magistrat, Direction des affaires criminelles et des affaires pénales, Ministère de la justice, Maroc - Lourino Alberto Chemane, Président du Conseil d'administration de l'Institut national des technologies de l'information et de la communication, Mozambique - Sanusi Drammeh, Chargé principal des TIC, Ministère de l'infrastructure de l'information et de la communication, Gambie - Balbine Manga, Avocate et fondatrice de l'association @JURIS.TIC, Camérout - Nametso Mothoka, Secrétaire adjoint chargé de la rédaction des textes législatifs du Bureau du procureur général, Unité de rédaction des textes législatifs, Botswana

	<ul style="list-style-type: none"> - Akilimali Shema, Chef de division cybercriminalité, Rwanda Investigation Bureau, Rwanda - Lina Oueidat, Conseillère du Premier ministre en charge des affaires liées aux technologies de l'information, Liban <p>Session de questions-réponses (30 min)</p>
16h30 – 17h00	<p>► Principaux résultats et conclusions</p>
Fin du 1er jour	

Mardi, 7 mars 2023	
Session 3	
09h00 – 10h30	<p>► Outils de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et ses protocoles</p> <p>Objectif : L'objectif de cette session est de permettre une meilleure compréhension du cadre et des outils de la Convention sur la cybercriminalité, de son premier protocole sur la xénophobie et le racisme et de son deuxième protocole sur la coopération renforcée et la divulgation des preuves électroniques. La session fournira des exemples pratiques de mise en œuvre et des avantages de l'adhésion à ce cadre.</p> <p>Moderateur: Catalina Stroe, Cheffe de Programme, Projet Glacy+, Conseil de l'Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jamila Akaaga Ade, Directrice adjointe, Cheffe de l'Unité de la cybercriminalité, Département du parquet, Ministère fédéral de la justice, Nigeria - Alexander Oppong, Lead for Capacity Building and Awareness Creation, Autorité de la Cybercriminalité, Ghana - Eudoxie Akouavi Marie Christiane Akakpo, Magistrate, Cour d'Appel d'Abomey, Bénin - Papa Assane Touré, Magistrat, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, Sénégal - Marlene Brito Barreto Almeida Dias, Director General of Justice Policy, Ministère de la Justice, Cap-Vert <p>Session de questions-réponses (30 min)</p>
10h30 – 11h00	Pause café
Session 4	
11h00 – 13h00	<p>► Initiatives régionales et internationales</p> <p>Objectif: L'objectif est de faciliter la coordination entre les différentes initiatives et accords de coopération et de permettre aux participants de mieux exploiter les possibilités qu'ils offrent.</p>

	<p>Moderateur: Sam Hall, Chef du département Cyber Policy, Le Bureau du Royaume-Uni auprès de l'Union africaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abdul-Hakeem Ajijola, Président du groupe d'experts en cybersécurité de l'Union africaine, Union africaine - Lauren Missler, Regional Cybercrime Specialized Officer, Cybercrime Directorate, INTERPOL - Folake Olagunju, Responsable principal du programme Internet, cybersécurité et applications électroniques, Commission Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest - Guichard Tsangou, Directeur des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Communauté économique des États de l'Afrique centrale - Jacob Munodawafa, Secrétaire exécutif de Southern Africa Telecommunications Association, Communauté de développement de l'Afrique australe - Ben Ruhinda, Coordinateur du projet dSkills@EA, Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est <p>Session de questions-réponses (30 min)</p>
13h00 – 14h30	Pause déjeuner
Session 5	
14h30 – 15h30	<p style="text-align: center;">► Coopération avec le secteur privé et le monde universitaire</p> <p>Objectif: L'objectif de cette session est d'obtenir une meilleure compréhension des outils et des opportunités de partenariat public/privé. Cette coopération public/privé est essentielle pour lutter contre la cybercriminalité et obtenir des preuves électroniques.</p> <p>Moderateur: Samia Chakri, Directeur de la modernisation et des systèmes d'information, Ministère de la Justice du Maroc</p> <ul style="list-style-type: none"> - Younes Guida, Directeur des affaires juridiques, Maroc Telecom - Youssef Bentaleb, Président du Centre Marocain de Recherche Polytechnique et d'Innovation, Université Ibn Tofail - Clementine Marcq, Spécialiste des investigations, Flavio Tonon, Spécialiste des investigations, BINANCE - El-Arbi Berrabah, Law Enforcement Outreach Manager, TikTok <p>Session de questions-réponses (15 min)</p>
15h30 – 15h45	Pause café
Session 6	
15h45 – 17h00	<p style="text-align: center;">► Initiatives de renforcement des capacités dans la lutte contre la cybercriminalité</p> <p>Objectif: Le but de cette session est de partager l'expérience sur le renforcement des capacités en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques, de faciliter les synergies et la coordination entre les différentes initiatives et d'identifier les besoins supplémentaires en matière de renforcement des capacités.</p>

	<p>Modérateur: Alexandra-Adina Asgari, Conseillère du Groupe de travail sur la cybercriminalité, Global Forum on Cyber Expertise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conrad C Daly, Conseiller Principal, Développement humain et Technologie, Banque Mondiale - Anand Ramaswamy, ICHIP Addis Abeba, USDOJ, Mission des Etats-Unis auprès de l'Union africaine - Margaret Nyambura Ndung'u, Co-directrice exécutive, Réseau des femmes africaines en cybersécurité - Eva Pastrana, Cheffe de Division, Justice et formation droits de l'homme, Conseil de l'Europe - Hein Dreis, Expert principal, OCWAR-C « Réponse de l'Afrique de l'Ouest sur la cybersécurité et lutte contre la cybercriminalité » - Catalina Stroe, Cheffe de Programme GLACY+, Conseil de l'Europe - Denise Mazzolani, Cheffe de Programme CyberSud, Conseil de l'Europe <p>Session de questions-réponses (30 min)</p>
17h00-17h30	<p>► Principaux résultats et conclusions</p> <ul style="list-style-type: none"> - S. E. Abdellatif Ouahbi, Ministre de la Justice du Royaume du Maroc - Carmen Morte-Gomez, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe à Rabat - Alexander Seger, Secrétaire exécutif du Comité de la Convention sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe
Fin de la conference	